

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0746 du 01/03/2024

Arrêté du 19 février 2024

ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES
DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation et nomination d'inspecteurs des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2024.

Date d'application : Année 2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024



ARRÊTÉ

portant affectation et nomination d'inspecteurs des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2024

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu les demandes des intéressés.

ARRÊTE :

Article 1 : Les inspecteurs des Finances publiques, dont le nom suit, sont nommés inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, et affectés en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Identification			Ancienne situation			Nouvelle situation			
NOM	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	Grade-Échelon Date de prise de rang	CSRH	Nouvelle affectation	Grade-Échelon Date de prise de rang	Date d'effet
VANKEMMEL	AUDREY	000002357118	42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 09 01/06/2023	42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 01 01/06/2023	01/03/2024
COLIN	VIRGINIE	000002312599	42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 10 01/11/2022	42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 02 01/03/2024	01/03/2024
FAGARD	VALÉRIE	000002358237	57	DDFIP ARDENNES EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 09 30/12/2023	57	DDFIP ARDENNES EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 01 30/12/2023	01/03/2024
LAMBERT	NATHALIE	000002342917	57	DDFIP ARDENNES EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 11 01/03/2019	57	DDFIP ARDENNES EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 02 01/03/2021	01/03/2024
TISSERAND	SANDRA	000002325182	42	DDFIP HAUTES-ALPES EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 08 01/10/2021	42	DDFIP HAUTES-ALPES EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 01 01/03/2024	01/03/2024
CHRISTOPHE	SÉBASTIEN	000002333357	59	DISI GRAND EST EMPLOI ADMINISTRATIF PSE	INSP FIP 08 20/05/2023	59	DISI GRAND EST EMPLOI ADMINISTRATIF PSE STRASBOURG	IDIV FIP CN 01 01/03/2024	01/03/2024
LARDEMER	ARNAUD	000002365893	63	DDFIP AVEYRON CDL RÉQUISTA	INSP FIP 08 30/05/2022	63	DDFIP AVEYRON CDL SAINT AFFRIQUE SAINT AFFRIQUE	IDIV FIP CN 01 01/03/2024	01/03/2024
SANCHEZ	CATHERINE	000002324115	SARH	DRFIP ÎLE-DE-FRANCE EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 08 01/07/2023	59	DDFIP VAL-DE-MARNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 01 15/03/2024	15/03/2024

Identification			Ancienne situation			Nouvelle situation			
NOM	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	Grade-Échelon Date de prise de rang	CSRH	Nouvelle affectation	Grade-Échelon Date de prise de rang	Date d'effet
RONZEAUD	LAURENCE	000002374047	SARH	SDNC EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 09 01/07/2023	SARH	SDNC EMPLOI ADMINISTRATIF SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	IDIV FIP CN 01 01/07/2023	01/04/2024
DELION	FRANCINE	000002314338	SARH	DNEF EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 11 01/05/2023	37	DDFIP YONNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 02 01/05/2023	01/04/2024
GUILLERAT	JEAN-CHARLES	000002345483	33	DIRCOFI SUD-OUEST EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 08 16/09/2023		CNRS DÉLÉGATION RÉGIONALE AQUITAINE EN DÉTACHEMENT AGENT COMPTABLE SECONDAIRE	IDIV FIP CN 01 01/04/2024	01/04/2024
MICHEL	FABRICE	000002341004	42	DDFIP JURA EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 08 01/08/2023	57	DDFIP DOUBS CDL BESANÇON BESANÇON	IDIV FIP CN 01 01/04/2024	01/04/2024
BUONGIORNO	OLIVIER	000002335148	34	DDFIP HÉRAULT EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 08 01/05/2023	34	DDFIP HÉRAULT EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 01 01/05/2024	01/05/2024
JEANNEST	JULIAN	000002372458	37	DDFIP YONNE EMPLOI ADMINISTRATIF	INSP FIP 10 01/08/2021	37	DDFIP YONNE EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CN 02 01/07/2024	01/07/2024

Article 2 : Les modalités de prise en charge des frais de changement de résidence des intéressés sont appréciées par la direction d'ancienne affectation dans les conditions fixées à l'article- art.18§3 du décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié.

Article 3 : Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de deux mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 FÉVRIER 2024
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE
CHEF DE SECTEUR DES A+
BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

PATRICK VINCENT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756